

sensiblement les dépenses. Selon M. Stewart, compte tenu du coût plus important du service de la dette et de la hausse du prix de l'énergie, «il sera sans doute presque impossible de créer de nouveaux programmes.» M. Johnston prévoit que le service de la dette absorbera \$12,3 milliards en 1981-1982 et \$16,2 milliards en 1983-1984. Le gouvernement fédéral s'efforcera de réduire ses dépenses lors du renouvellement des accords fiscaux conclus avec les provinces. Toutefois, M. Slater n'estime pas que le gouvernement pourra influencer grandement sur le déficit en réduisant les dépenses: «Je crois, a-t-il déclaré, que l'imposition de mesures fiscales contribuerait sans doute davantage qu'une déduction des dépenses à combattre l'inflation. La plus grande part des dépenses du gouvernement est engagée dans le domaine de la santé, de l'enseignement et de l'aide sociale.»

Néanmoins, M. Stewart, faisant sans doute preuve d'optimisme, a affirmé «que rien ne permet de croire que le déficit continuera de s'accroître. Au contraire, le déficit devrait se maintenir à peu près au même niveau en dollars absolus et diminuer en tant que pourcentage du PNB à mesure que celui-ci augmente». Au sujet des moyens permettant d'augmenter les recettes fiscales, M. Stewart a affirmé qu'on pourrait étudier la possibilité de désindexer partiellement les impôts sur le revenu des particuliers. «Le choix qui s'offre à nous, si je comprends bien, est soit d'indexer complètement l'impôt sur le revenu, soit de modifier quelque peu le système et non d'abandonner complètement l'indexation. C'est une question toujours fort controversée. Il faut toutefois admettre que ceux qui s'opposent à une indexation complète ont sans doute de solides arguments.»

La riposte monétaire

M. Stewart a convenu avec MM. Bouey et Slater que le gouvernement ne devrait pas miser uniquement sur la politique monétaire pour combattre l'inflation étant donné surtout que son incidence n'est pas uniforme. Selon ses propres termes, «on semble trop compter, à l'heure actuelle, sur la politique monétaire». Il a aussi relevé une lacune apparente dans les mesures de maîtrise de l'inflation fondées sur le contrôle de la masse monétaire quand il a fait allusion à «l'ingéniosité avec laquelle les établissements de crédit ont réussi à faire augmenter la vitesse de circulation de la monnaie.» Compte tenu de ce facteur, il peut être nécessaire pour la Banque du Canada d'élargir la portée de son programme monétaire afin qu'il s'applique non seulement à la M1 mais aussi aux autres niveaux d'agrégats monétaires. Tous les témoins ont dit appuyer le maintien de contraintes monétaires progressives, en dépit de leurs aspects inéquitables et de l'échec apparent enregistré jusqu'à maintenant. M. Bouey a exprimé sa position dans les termes suivants:

... il faut toujours se demander quel choix s'offre à nous. Si nous n'obtenons pas les résultats escomptés, que pouvons-nous faire? Abandonner la partie ou imprimer davantage d'argent? Comment peut-on améliorer la situation? Je crois qu'il nous faut persévérer, c'est-à-dire continuer de contrôler la masse monétaire et se résigner aux taux d'intérêts élevés qui s'imposeront.

Contrôles

M. Stewart a résumé très succinctement sa position au sujet de l'aspect psychologique de toute riposte contre l'inflation:

«Le climat social est tel, aujourd'hui, que personne ne veut se priver de quoi que ce soit s'il n'est pas convaincu que tout le monde fait de même». Tous les témoins se sont accordés pour dire que le gouvernement devait adopter des mesures anti-inflationnistes énergiques pour, à tout le moins, contenir les attentes actuelles. Dans la même optique, M. Stewart a soutenu que les armes utilisées pour combattre directement l'inflation doivent non seulement être équitables, mais aussi le paraître. Il a laissé entendre qu'en principe, le ministre des Finances a rejeté l'idée d'imposer les contrôles qu'il considère comme une «ingérence politique effroyable». Toutefois, le ministre, dans un discours qu'il prononçait récemment à Québec, a signalé qu'il continue de chercher une politique des revenus qui agisse par le biais de l'impôt, formule qui serait équitable, juste, efficace et applicable sur le plan administratif. Le Comité avait insisté en 1971 pour dire qu'il ne fallait pas voir une solution réelle à long terme dans une politique de contrôle des revenus. Il semble que le gouverneur Bouey soit d'accord: «Parfois, les contrôles peuvent être utiles lorsque les événements vous dépassent, mais ils ne remplacent en rien une politique financière solide.»

Accord sur l'énergie

Nos témoins ont tous insisté sur l'importance que représente pour l'économie, et pour le dollar canadien, la signature d'un accord sur l'énergie. M. Slater a signalé que l'étude que le Conseil économique du Canada a faite du Programme énergétique national démontre que la signature d'un accord se traduirait à court terme sur le plan économique par une période de croissance ralentie. Il a aussi noté, au sujet des économies de pétrole que «... même avec des vues assez optimistes sur les effets que des prix plus élevés pourraient avoir sur l'utilisation de l'énergie, il faudra que les programmes supplémentaires favorisant la conversion et d'autres mesures du même genre aient de profondes répercussions pour produire les résultats (réduction de la consommation de pétrole) escomptés dans le Programme énergétique national». M. Slater estime que «la politique énergétique, qui a entraîné une indécision constante, nous a fait perdre beaucoup de possibilités. Néanmoins, la conséquence première a été de reporter l'amélioration de l'économie à plus tard, au cours de la décennie et au début des années 1990». M. Stewart a évoqué les conséquences de l'accroissement des prix de l'énergie à court terme dans d'autres économies occidentales; l'impression d'ensemble qu'il en dégage, c'est que leur taux d'inflation n'a pas augmenté sensiblement plus vite qu'au Canada, où l'énergie est subventionnée. Que l'augmentation des coûts énergétiques, à la suite d'une entente entre le Canada et l'Alberta, produise ou non un choc à court ou à long terme pour l'économie, les témoins ont estimé que le niveau de stabilité et de confiance dans l'économie sera relevé par la signature d'un accord sur le prix du pétrole et le partage des recettes.

L'offre

Aux États-Unis, on voit une panacée dans les mesures agissant sur l'offre pour régler tous les problèmes de l'économie à court terme. Toutefois, nos témoins ont insisté sur la nécessité, à moyen terme, de déployer davantage d'efforts pour atteindre une plus grande efficacité et plus grande efficacité sur les marchés. M. Bouey a énoncé sa position de façon précise et directe: «Je crois qu'au nom de l'intérêt public, il